45e Année N° 3305. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 1 Mars 1933

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,25
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

LETTRE DE PARIS.

PAROLES et ECRITS

Dans ce régime, chaque semaine est une semaine de discours. Celle-ci pourtant semble avoir battu les records.

La Haute-Assemblée a vu se succéder à la tribune d'éminents orateurs académiques qui ont réduit la science des finances en poésie. Parmi eux, MM. Caillaux et Daladier ont prononcé de graves et d'utiles paroles.

De son coté, à Toulouse, M. P.-E. Flandin, nouveau président de l'Alliance Démocratique, a fait un discours sensationnel.

Quant à M. Tardieu, dédaignant une fois de plus, la tribune de la Chambre, c'est dans *l'Illustration* qu'il a exprimé sa pensée, tout heureux de reprendre la place éminente qu'il occupait jadis parmi ses confrères de la presse.

Qu'ont dit et qu'ont écrit ces hommes qui dirigent nos destinées ?

Tous ont d'abord souligné la gravité de la situation. Crise financière et crise de régime, dit M. Caillaux. Crise de régime, répètent MM. Flandin et Tardieu. « Situation financière préoccupante », déclare le président du Conseil.

Quels remèdes préconisent-ils ?

M. Caillaux semble d'accord avec M. Flandin pour dire que le contribuable atteint le point de saturation, « le point où l'impôt se dévore lui-même ». Le sénateur de la Sarthe comme le député de l'Yonne ne sont pas tendres pour les fonctionnaires. Au fond, ils estiment que ces derniers devraient supporter la charge intégrale du déficit. Pour eux, la période actuelle a été caractérisée par un gâchis administratif complet. « La démagogie est devenue maîtresse de l'Etat », dit M. Flandin, et M. Caillaux signale les nouvelles emprises de l'Etat. Tous deux emploient à peu près les mêmes termes lorsqu'ils montrent les offices créés depuis la guerre et qu'ils considèrent comme particulièrement onéreux et inutiles. « Je vise, dit M. Flandin, les trente-cinq offices fondés sous la pression mystique socialiste. » « Balayez les offices », s'écrie M. Caillaux.

A ces deux représentants de partis différents, mais dont les pensées sont sur certains points, communes, qu'il nous soit permis de répondre que l'évolution de l'Etat exige souvent la création de ces offices et de ces fonctionnaires «parfois recrutés sans concours », comme le fait remarquer M. Caillaux. Les lois, les décrets, les règlements, les arrêtés augmentent chaque jour les attributions de l'Etat et celà n'est pas un phénomène particulier à la France. Tous les pays en sont au même point. C'est une conséquence de la conception actuelle des choses. L'administration étend chaque jour sa zone d'activité et son influence. Paperasserie ! s'écriera-t-on ? Oui, inévitablement, et c'est déplorable ; mais constatons qu'on ne parle que des erreurs de M. Lebureau, sans jamais faire allusion aux services qu'il rend.

Et puis ce public, qui critique tant l'Administration, fait appel à l'Etat comme à un protecteur naturel et providentiel. La grêle a-t-elle détruit une récolte, l'agriculture implore l'Etat. Une banque ferme-t-elle ses guichets, le petit déposant tend des bras suppliants vers l'Etat. Les exemples abondent.

Si l'on prend à la lettre les conseils de MM. Caillaux et Flandin, il faudrait arrêter toute l'évolution législative et le régime que tous deux veulent soutenir en souffrirait.

Il n'est d'ailleurs pas sûr qu'une réforme avouée, complète ne serait pas souhaitable.

Les conclusions des deux orateurs diffèrent un peu. M. Caillaux se contente de faire appel à l'énergie du gouvernement. M. Flandin préconise la trêve des partis républicains d'ordre et de gouvernement. Une fois de plus, en toute franchise, il offre sa collaboration aux radicaux-socialistes et souligne tous les dangers du cartel. M. Flandin traite des socialistes de révolutionnaires, ce qui les rajeunit.

Nous sommes en présence d'une crise politique que l'ancien président du Conseil qualifie de « crise de surface », mais il existe également une crise plus profonde, celle que M. Flandin nommait la démagogie et que M. Tardieu définit ainsi: « c'est une hypertrophie insupportable du pouvoir législatif aux dépens de l'Exécutif... et un asservissement total du pouvoir législatif aux exigences d'oligarchies électorales qui étouffent l'intérêt général dans un réseau d'intérêts particuliers. »

Crise due à la fois aux électeurs implorants et aux députés dont le rôle s'est légèrement modifié depuis le début de la République. Ils votent encore les lois, c'est là leur moindre souci ; mais ils demandent surtout des exceptions à ces lois en faveur de leur clientèle. Ils sont devenus des commis-voyageurs en recommandations. M. Tardieu préconise une modification complète de la Constitution, celle-là même dont il avait parlé à la Société des conférences le jour de la chute du Cabinet Boncour : dissolution, référendum, vote des femmes, augmentation de durée du mandat de député, suppression de l'initiative parlementaire en matière de dépenses, sanctions contre les fonctionnaires qui professent publiquement des idées révolutionnaires.

Pour lui, comme pour M. Flandin, l'ennemi est le socialisme. Gageons que si la concentration était réalisée, le député de Belfort tiendrait moins à son programme.

Au milieu des conseils qu'il reçoit de ces hommes éminents, quelle est l'attitude de notre Premier Ministre?

Dans le discours qu'il a prononcé au Sénat, au cours du début financier, il a tenu à tracer son programme de politique intérieure et extérieure. Disons qu'il fait appel à toutes les bonnes volontés.

Tourné vers les socialistes, il déclare : « La démocratie a le devoir de résoudre la situation financière, l'avenir du parti républicain y est engagé. » Les applaudissements de l'extrême-gauche crépitent encore lorsque M. Daladier ajoute: « J'adresse au pays tout entier un appel à la raison, au sang-froid et à la discipline. Il y a des initiatives dangereuses dans un pays libre: le gouvernement ni le parlement n'entendent délibérer sous la menace. »

M. Daladier semble, pour poursuivre son œuvre, être prêt à accepter la majorité de rechange que le président Herriot obtint en juillet dernier, lors de la discussion sur les périodes de réserve.

Il est possible que son gouvernement dure ; mais il n'en est pas moins nécessaire de tendre l'oreille aux avertissements des uns, aux menaces des autres.

Aurélien PHILIPP.

Simple mise au point

Je n'ai pas pour habitude de polémiquer ; autant j'estime la discussion correcte et courtoise d'où peut jaillir la vérité, autant je déteste la sotte calomnie.

Candidat aux élections cantonales j'ai évité de polémiquer ; dans toutes les communes, j'ai exposé mon programme de réalisations et les raisons de ma candidature à cette élection.

Or des amis de Sisteron et des communes me signalent qu'un peu partout des manœuvres sont employées pour jeter le trouble dans l'esprit du corps électoral.

C'est d'abord le fait de présenter le citoyen Paret comme candidat de l'Union des Gauches. Celui-ci n'est et ne peut être que le candidat socialiste S. F. I. O. parti dont il a reçu la consécration officielle le dimanche 26 février, dont il présidait les assises et auquel il appartient depuis quelques mois, après avoir passé par toutes les couleurs de l'arc en ciel politique. Depuis 40 ans, je suis radical-socialiste et dans cette élection du 5 mars, je suis le porte-drapeau de ce parti; en conséquence le citoyen Paret *n'a pas le droit de cacher sous une vague étiquette le drapeau du parti Socialiste S.F.I.O.*

Une autre manœuvre plus habile peut être que loyale est employée contre ma candidature ; elle consiste à me présenter aux électeurs de certaines communes comme le candidat officiel de la réaction, et aux électeurs d'autres communes comme le candidat de la franc-maçonnerie.

Enfin certaines personnes inféodées au parti socialiste S. F. I. O. parti du citoyen Paret, prétendent que mon action au Conseil d'Arrondissement a été à peu près nulle.

A ces manœuvres déloyales, qui montrent que certains sacrifient l'intérêt supérieur du Canton à l'opportunisme électoral, je ne ferais simplement qu'une mise au point.

Je suis *Radical-Socialiste* depuis 40 ans, je le reste et n'en rougis pas, *je n'appartients à aucune côterie, à aucune personnalité, à aucune chapelle et ne suis point franc-maçon.*

Les citoyens ont même un moyen fort commode pour s'en informer, c'est de le demander au citoyen Baron qui lui appartient à la franc-maçonnerie.

Conseiller d'Arrondissement, dans l'exercice de mon modeste mandat, je n'ai peut être pas fait, comme certains, du *battage* autour de ma personne et de mon activité. Cependant au cours de la première et deuxième partie de la session de 1932, de concert d'ailleurs avec mon collègue Curnier, j'ai fait émettre les vœux suivants par le Conseil d'Arrondissement.

Que Sisteron soit désigné comme centre d'examen pour la conduite des véhicules automobiles.

Que les pouvoirs publics accordent des subventions importantes aux communes pauvres concernant les projets d'électrifications.

Que l'Administration des Ponts et Chaussées fasse toute diligence pour hâter dans la mesure du possible l'étude des projets de réparations aux chemins vicinaux demandés par les municipalités.

Qu'un projet d'études soit dressé d'urgence par le service des Ponts et Chaussées en vue de l'élargissement du chemin vicinal No 1 qui relie le village de Valbelle à la route Nationale et que l'inscription de ce projet figure à l'un des plus prochains programmes.

Que les vieux travailleurs *exclus des assurances sociales* bénéficient des avantages de la loi et que le projet de loi tendant à allouer une pension suivant les modalités prévues, déposé sur le bureau de la Chambre des Députés le 9 février 1932, soit adopté.

Que le service des Ponts et Chaussées des Hautes-Alpes chargé de la règlementation des eaux du Canal de Ventavon examine la possibilité, le moment venu, d'accorder un volume d'eau plutôt supérieur à celui prévu actuellement afin de permettre à l'époque des arrosages, que les derniers, co-arrosants notamment ceux de la Silve, Servoules et Logis Neuf, jouissent des mêmes avantages, en irriguant, leurs propriétés, dans les mêmes conditions que ceux dont les parcelles de terrain sont situés dans le département des Hautes-Alpes.

Que les justes revendications des chefs de famille soient prises en considération, et que les services autobus, transport en commun, subventionnés ou non, accordent aux familles nombreuses possèdant une carte de réduction la même que celle obtenue par cars Gap-Marseille, ce qui est déjà beaucoup plus intéressant et cela pour un plus grand nombre de familles que la proposition de loi numéro 3900, de M. Charles Baron, pour une rente viagère qui ne pourrait être que modique et éphémère, (pour les seules mères de famille ayant la médaille des mères.)

Que les droits acquis par les mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre dont l'intangibilité a été maintes fois proclamée par la nation même ne subissent aucune atteinte pour aucune raison et sans aucun but surtout voilé.

Hors séance. — Le conseil adresse au Président du Conseil Herriot, l'hommage de son respectueux dévouement et ses félicitations pour l'autorité avec laquelle il a su prendre la défense des droits de la France et de la Paix au cours des conférences internationales. Il compte sur lui pour poursuivre dans un large esprit démocratique le redressement économique et financier du pays.

Un mot encore pour vous dire, chers amis, que je dois à mon caractère et à ma dignité professionnelle d'être franc.

Aux manœuvres employées par certains, je réponds par les plus fermes déclarations.

Que le citoyen Paret, en qui je ne veux voir d'ailleurs qu'un ami, en fasse autant: le scrutin de dimanche y gagnerait en clarté.

Je termine électeurs de Sisteron et des communes, en vous déclarant que je ne veux voir en vous que des amis ; administrateur et défenseur du canton de Sisteron au lieu d'être politicien, je vous fais juge (car je ne reconnais pour tel que le corps électoral) de mon attitude franche et de mes fermes déclarations.

Les suffrages dont vous m'honorez dimanche mes chers amis, ne pourront rien ajouter au sentiment de mes devoirs envers vous ; vous servir est une dette qui se renouvellera chaque jour et qui s'augmentera à mesure que je trouverai l'occasion de la mieux acquitter.

Vive le canton de Sisteron.

Albert BRUNET

Syndicat d'Initiative

Le comité du Syndicat d'Initiative s'est réuni le 2 courant. Les comptes relatifs aux fêtes de l'inauguration de la route Napoléon, ont été définitivement arrêtés et acceptés par l'assemblée. Ils seront soumis à l'approbation ultérieure de l'assemblée générale annuelle, dont la date sera fixée prochainement.

Après examen de diverses questions à l'ordre du jour, le président a transmis au comité, l'invitation faite par le Directeur du train-exposition pour prendre part à la réception officielle, qui est organisée pour aujourd'hui, à 15 heures, à la gare de Sisteron.

Le comité du S. I. après en avoir délibéré, a décidé d'accorder son patronage le plus complet au train-exposition, moyen nouveau, original et essentiellement pratique pour faire connaître et diffuser la production française, dans les domaines industriel, commercial et intellectuel.

Le Train-Exposition à Sisteron

C'est dans des temps aussi difficiles que ceux que nous traversons actuellement, qu'il convient de rechercher de nouveaux moyens d'expansion commerciale, et, rejetant les méthodes périmées du passé, innover hardiment.

Le Moniteur officiel du Commerce et de l'industrie, ce gardien vigilant des intérêts de notre commerce et de notre production, se devait de leur venir en aide en une période aussi pénible que le notre.

Ses dirigeants, pour secourir notre industrie, si durement touchée par la dépression économique, et pour l'aider à reconquérir le marché intérieur inondé par la production, qui, en faisant le tour de la France iront montrer aux populations locales ce dont est capable notre industrie.

Cette initiative si hardie, a été chaleureusement accueillie par les intéressés, et, dans le premier train-exposition dont le passage dans notre ville aura lieu aujourd'hui, 4 mars. Plus de 70 des principales maisons françaises ont exposé leurs produits.

Les branches essentielles de notre industrie y sont représentées: éclairage, application de l'électricité, T. S. F. métallurgie, carburants, ébinisterie, librairie, brasserie, distillerie, confiserie, matériel de bureau, produits chimiques et pharmaceutiques.

En un mot, le train-exposition est une véritable foire d'échantillons roulante, qui par sa souplesse répond aux exigences modernes de la propection commerciale, en permettant d'atteindre les centres les plus reculés de notre pays.

Nous saluons dans la nouvelle création du *Moniteur officiel du Commerce et de l'Industrie,* l'inauguration de ces nouvelles méthodes d'expension économique dont le besoin se fait sentir depuis quelque temps.

Le train stationnera en gare de Sisteron dans la journée du 4 mars 1933. Il sera accessible aux visiteurs de 9 heures à midi et de 13 heures 15 à 20 heures.

© VILLE DE SISTERON

C'EST L'AGONIE...

Le gouvernement propose une taxe sur les produits pharmaceutiques.

Continuant la rigolade
Qu'il taxe notre enterrement !
Il va fort le gouvernement
Je crois qu'il est un peu... malade.

«Jusqu'au bout, ont dit ces messieurs
«Tondons les moutons de Panurge»
Et pour que l'impôt rende mieux
C'est à nous qu'ils flanquent la.... purge.]

Nous passons de mauvais quarts d'heure]
Garnisse son assiette au beurre
A seule fin que la Nation
Avec d'innombrables..... potions.

Même à l'article de la mort
Nous devons payer, camarades.
Payer à travers et à tort,
Le budget est dans la..... pommade.

A ce tonneau des Danaïdes
Il faut sans cesse de l'argent
Pour ce motif il nous lapide
Et ce, sans se mettre... d'onguent.

Croyez que nul n'est enchanté
Et, toussotant, plus d'un s'écrie :
« Pour imposer la maladie
« Faut en avoir une... santé ! »

«Payez dit le gouvernement,
«A mon ordre et sans rouspétance»
Il veut ajouter maintenant :
«Payez aussi à.... l'ordonnance.»

Il taxe, et ce n'est pas fini.
Il nous fusille tels des lièvres
Et cette fois, voila qu'il n'y
A pas loin de son coup aux.. fièvres.

Ceci ne surprend pas beaucoup
En tous les cas c'est nous qu'il plume
Et nous prenons encore un coup
Quelque chose pour notre ...rhume.

Malade ou non, tout nous accable
Alors qu'allons-nous devenir ?
Ce monde hélas! n'est plus tenable
Pour le pauvre contribuable...
Allons frères, il faut mourir !

André TERRAT.

P.-S.

Tout en rouspétant d'importance
Reconnaissons que ce projet
S'il est dépourvu d'élégance
N'est pas dénué de... cachet !

28 février 1933.

Les parents toujours jeunes et les enfants petits

C'est le vœu irréalisable du poète. L'âge vient, les parents vieillissent. Il faut songer à établir les enfants. Il faut: le moment venu, que le père puisse dire à son fils ou à sa fille: « Quoi qu'il arrive... rien ne t'empêchera de poursuivre tes études selon ton goût, car j'ai souscrit pour toi une assurance sur la vie. A toi de travailler et de courir ta chance ».

Mais voilà, trop souvent on tarde. Par insouciance ou négligence, on abandonne au hasard la destinée des siens. Que d'heureux il y aurait sur la terre si les parents avaient fait preuve de prévoyance !

N'hésitez pas, votre ignorance, votre incompréhension de tout ce qui concerne les assurances. Faites-vous expliquer par un agent local les diverses formules de l'assurance-vie. Leur modicité est une preuve de souplesse. Ils sont faits qui s'adaptent vraiment à chaque assuré en particulier. Vous aurez le votre nullement onéreux. Vous travaillerez dans la certitude du lendemain ayant, par des primes périodiques, garanti une dot à vos enfants.

Réfléchissez enfin que dans la crise générale l'assurance fait face à ses engagements. Le nombre des sinistrés n'a pas diminué et ils sont règlés avec la même promptitude. Les assurés reçoivent la totalité du capital promis. La solidité des Compagnies Françaises a été encore accrue du fait qu'elles traitent des affaires hors de France et, grâce à leur crédit indiscuté, soutiennent la concurrence avec les compagnies étrangères les plus renommées.

S.-S.

Chronique Locale et Régionale

Les Bas-Alpins de Marseille. — La société amicale Excursionnistes et Mutualistes « Les enfants des Basses-Alpes » qui groupe à Marseille un nombre important de Bas-alpins, a comme les années précédentes, établi son programme des réunions et fêtes de famille de l'année 1933.

La commission des fêtes, toujours dévouée et à qui revient tout le mérite de la réussite de ces réunions familiales a prévu pour le 12 mars prochain un *Bal des Friandises,* qui sera donné en matinée dans les salons Mireille, cours du Vieux-port.

Au cours de ce bal il sera procédé à l'élection de la Reine des Enfants des Basses-Alpes à Marseille.

Tous les Bas-Alpins résident à Marseille sont particulièrement invités. Nul doute que cette fête de famille obtiendra un gros succès.

P.-S. — Les adhésions à la société sont reçues tous les jeudis, au siége social de 18 h. 30 à 20 heures. Bar de l'Union, 63, place Jean Jaurès.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abatage. — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie, le jeudi 9, et le vendredi 10 mars, aux heures habituelles. Les retardataires pour les automobiles devront se présenter. Il sera perçu en même temps les surtaxes sur les essences et les alcools.

Election au Conseil Général. — Par suite de l'annulation par le Conseil d'Etat de l'élection du 18 octobre 1931, une élection d'un conseiller général aura lieu dimanche dans le canton de Sisteron.

Les électeurs inscrits sur les listes arrêtées au 31 mars 1932 pourront seuls prendre part à l'élection.

Les jeunes gens ayant atteint leur 21ans après le 31 mars 1932, et les électeurs ayant fait leur demande d'inscription avant le 4 février, ne pourront y participer.

Hyménée. — A l'occasion du mariage de M. Jourdan Marcel, fils de M. Jourdan Mathurin, domicilié au quartier de Servoules, avec Mlle Léa Meyssonier, célébré Mlle Léa Meyssonier, célébré à de 50 francs à répartir par moitié entre la Société des Mutilés et A.C. et les vieillards de l'hospice.

Nos remerciements et meilleurs vœux de prospérité et de bonheur aux jeunes époux.

Etat-Civil

du 24 février au 3 mars.

NAISSANCES

René Marcel Blanc, rue Notre-Dame. — Arlette Paule Mauricette Gibert, rue de la Mission.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Jeanne Bénédicte Joséphine Bourdanel, 74 ans, Vve Pla, rue Saunerie.

VETEMENTS
faits sur mesures

Maison LEON ARMAND

Antoine Massonnat

ex-coupeur diplômé
de la Belle Jardinière — Marseille

62, rue Droite, SISTERON

J'ai l'honneur d'informer le public que je viens de prendre la suite de M. Léon Armand, tailleur en notre ville.

Je suis à la disposition de la clientèle qui voudra bien m'honorer de sa confiance pour tous genres de vêtements faits sur mesures, pour cérémonies, fêtes et du jour, avec des draperies Françaises et Anglaises de Hautes Nouveauté.

Mes prix calculés minutieusement me permettent de livrer à des conditions avantageuses tout vêtement d'une coupe élégante et d'un fini irréprochable.

D'avance merci.

A LOUER

petit jardin, situé au Gand.

S'adresser à M. Dou, au Gand.

CANTON DE SISTERON

Elections au Conseil Général du 5 Mars 1933

Candidature RADICALE-SOCIALISTE

Mes Chers Concitoyens,

Vous êtes appelés à élire le 5 Mars, un Conseiller Général.

Un grand nombre d'amis ont insisté auprès de moi pour que je pose ma candidature à cette élection.

Si je suis candidat, c'est en l'absence de toute candidature Radicale-Socialiste, parti auquel j'ai toujours appartenu et dont je suis aujourd'hui le porte drapeau. D'ailleurs rassurez-vous, malgré cette déclaration, je ne suis pas un politicien et j'estime qu'un conseiller Général doit être avant tout un homme d'affaires chargé uniquement de défendre les intérêts de son canton, les discussions politiques à l'assemblée départementale n'ayant pour effet que de retarder l'étude et la solution des affaires.

Si je suis votre élu, je resterai dans le domaine des réalisations en évitant la stérile démagogie.

Indépendant, je ne veux être, que l'homme de tout le monde, de la solidarité sociale et de la réconciliation locale.

Je suis partisan : de la paix d'abord, de saines finances départementales, d'une réforme fiscale générale, d'électrifier nos campagnes, de multiplier et d'améliorer nos canaux d'irrigation, que des subventions importantes de l'Etat soient accordées aux projets d'adduction d'eau potable et aux projets d'entretien des chemins vicinaux, de développer la fabrication des engrais azotés pour abaisser leur prix, de supprimer toutes les mesures qui paralysent la liberté commerciale du producteur agricole, de la défense des intérêts des agriculteurs contre l'effondrement des cours du blé et de tous les produits agricoles, d'encourager le commerce local, de supprimer les taxes qui obèrent si lourdement le petit commerce et la petite indusdrie qui subissent par suite de la crise économique et des progrès de la technique un préjudice sans précédent, de développer le tourisme par la publicité, par des communications faciles et par l'extension de tous les moyens de transport.

Soucieux des intérêts et des besoins des communes, je vous offre à tous, Chers Concitoyens, de joindre mes efforts aux votres pour le plus grand bien du canton de Sisteron.

Vive le Canton de Sisteron.

Vive la République démocratique et sociale !

Albert BRUNET,

ANCIEN CHEF DE BUREAU A LA PRÉFECTURE DES BASSES-ALPES,
CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT,
CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE.

VARIETES-CINEMA

Ce soir samedi, en soirée
demain dimanche, matinée et soirée
au programme :

ACTUALITES, MAGAZINE documentaire

POUR PATRIS POULET

Film Sonore, comique

LE MARIAGE DE Mlle BEULEMANS

Grand film parlant français, d'après la célèbre pièce de Fouçon et Wilhem

interprété par :
PIERRE DUX
de la Comédie Française
ALCOVER, Charles MAYEUX, Lily BOURGET, Berte CHARMAL.

De la fraicheur, de l'amour, de la gaité et de l'humour.

Programme surchargé, c'est pour celà que nous recommandons de rentrer aux heures indiquées ci-dessus.

PRIX DES PLACES :
Réservées, 6 fr. ; Premières, 5
Secondes, 3 ; Enfants, 2

La semaine prochaine :
LA BELLE AVENTURE

CASINO-CINEMA

Ce soir samedi, en soirée,
demain dimanche, matinée et soirée

Eclair-Journal
actualités parlantes et sonores
BOXE et FLIRT, comique son.
TOBY VOYAGE,
dessins animés sonores.

Paris-Béguin

avec Jane Marnac
Jean Gabin, Fernandel, etc..

Des scènes de gaieté ou de music-hall, où vous croirez vivre avec les artistes une vie dorée; il vous faudra descendre au bistro, où vous serez environné d'individus louches, aux regards menacants.

Scènes réalistes auxquelles vous pourrez assister en venant voir ce grand film.

La semaine prochaine :
POUR UN SOU D'AMOUR
avec André BAUGE.

CINE-SCOUT

Séances privées

Accusée, levez-vous !

Le meilleur film parlant de la production Pathé-Natan. Mise en scène de Maurice Tourneur. Artiste principale, Gaby Morlay. Séances ordinaires: Dimanche, à 4 heures et à 9 heures. Séance supplémentaire, ce soir samedi à 9 heures précises. Les retardataires n'auront pas de place.

La semaine prochaine:
Claudia Victrix
dans LA PRINCESSE MASHA

CHOCOLAT DE
L'UNION

Comme BON CHOCOLAT courant aucun n'est SUPERIEUR.
L'AIGLE VERT UNION

Procédés Sauter

vous prient de visiter leur stand dans le train exposition qui s'arrête aujourd'hui en notre ville, où vous vous rendrez compte des perfectionnements apportés dans la technique des chauffe-eau électriques CUMULUS par accumulation sur courant à bas prix, dans la conception des cuisinières électriques nouvelles et dans celle des poêles économiques PRIMULUS.

PROCEDES SAUTER
à SAINT-LOUIS (Haut-Rhin).

Utile Précaution

A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza, laissent des traces qui causent l'essouflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

Défendez votre sang

Le sang est l'organisme de défense de l'organisme humain ; aussi lorsqu'il se corrompt, qu'arrive-t-il ? Il déprime et il empoisonne les organes qu'il est chargé de nourrir et de défendre. Et ce sont alors les plus graves désordres organiques; troubles digestifs, rhumatismes, affections des reins, maladies d'estomac, constipation, misères féminines, maladies de la peau.

Pour combattre efficacement ces maladies, il faut soigner votre sang. Attaquez le mal à sa source même, attaquez les toxines du sang en faisant une cure de TISANE des CHARTREUX de DURBON. Comme son nom l'indique c'est une décoction de certaines herbes que les moines du monastère de Durbon, en Dauphiné, ont longuement étudiée et dont ils ont éprouvé l'efficacité. C'est donc une médication naturelle et c'est le meilleur traitement que vous puissiez suivre pour débarrasser votre sang de toutes les impuretés accumulées pendant la saison déprimante d'hiver.

9 avril 1930.

Ayant eu connaissance de votre TISANE DEPURATIVE des CHARTREUX DE DURBON, je me suis décidée à en user. Bien m'en a pris. Etant avant très constipée, ayant des malaises, des faiblesses, j'ai pris deux bouteilles de cette TISANE DEPURATIVE et je m'en suis très bien trouvée. C'est pourquoi je vous envoie cette lettre afin qu'elle soit publiée.

Mme BOUILLON, 1, rue Tiron,
Paris (4e).

© VILLE DE SISTERON

En J 16 vous trouvez Langenberg

A gauche, le cadran micrométrique du 630 ; à droite, une partie de la carte d'étalonnage livrée avec le poste.

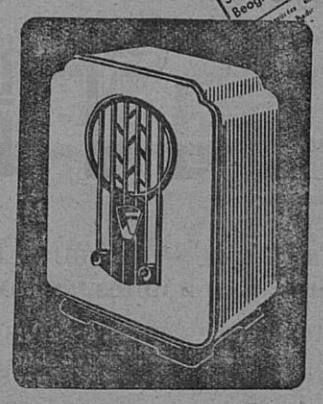

Trouver une station avec le nouveau Philips 630 à "Super-Inductance" micrométrique ? Simple comme bonjour. Chaque station a son "adresse" inscrite sur un tableau. Par exemple, l'adresse de Langenberg, c'est J. 16. Sur le cadran micrométrique du 630, vous marquez J. puis 16, et vous avez Langenberg. Cette précision de réglage est spéciale au 630 : sa sélectivité est extraordinaire — 78 stations garanties. — Sa musicalité ? — C'est la merveilleuse musicalité des postes à "Super-Inductance". Venez l'entendre chez nous, ou téléphonez-nous pour une démonstration gratuite.

PHILIPS 630

A "SUPER-INDUCTANCE" MICROMÉTRIQUE

Marceau SCALA
Rue de Provence
SISTERON (Basses-Alpes)

UNE NOUVEAUTE

LA NOUVELLE 10 CV CITROËN
"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

"moteur flottant" BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE "TOUT ACIER" GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

LA NOUVELLE 15 CV CITROËN
"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

moteur flottant CITROËN

DÉMONSTRATION ET ESSAIS

Concessionnaire Exclusif :
Pour le département des HAUTES-ALPES
Les arrondissements de BARCELONNETTE, SISTERON et le canton de SEYNE

GARAGE CHARMASSON S. A.
Avenue de GRENOBLE — GAP — Téléphone 2,33

Pour l'Arrondissement de SISTERON :
A. AILHAUD, SPLENDID' GARAGE

Etude de Me Guillaume BUES
notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

Deuxième insertion

Suivant acte aux minutes de Me G. BUES, notaire à Sisteron, du quinze Février mil neuf cent trente trois, enregistré au bureau de la dite ville le seize Février suivant, folio 57, numéro 417, Monsieur Léon Joseph ARMAND, tailleur, et Madame Rose Louise Marie COULET, son épouse, demeurant ensemble à Sisteron, ont vendu à Monsieur Antoine MASSONNAT, tailleur, demeurant alors à Marseille.

Le Fonds de Commerce de

TAILLEUR d'HABITS

exploité par Monsieur ARMAND, dans un immeuble situé à SISTERON rue Droite numéro 62, appartenant aux vendeurs.

Cette vente a été publiée au Bulletin Annexe du Journal Officiel, du samedi 25 février 1933.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues jusqu'au dixième jour après la présente publication, à Sisteron, en l'Etude de Me BUES, notaire, où domicile a été élu.

Pour deuxième insertion :
BUES, notaire.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins, Sisteron.

Service Régulier par Autocars
SISTERON — DIGNE SISTERON
— *correspondance Gap* —
P. BUES, Sisteron. Téléph. 0.20

Sisteron, Station :
Café du Commerce, Téléphone 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports Boulevard Gassendi. Télép. 0.86*

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

Vente de Fonds de Commerce

Première insertion

Suivant acte reçu par Me BUES, Notaire à Sisteron, le vingt et un février mil neuf cent trente trois, enregistré au bureau de la dite ville, le deux Mars suivant, folio 60, numéro 439, Monsieur Marcel Emile BRIANCON, limonadier, domicilié et demeurant à Sisteron, a vendu à Monsieur Jean Marius GUIGLARD, et à Madame Jeanne Antoinette Eugénie BOURRELLY, son épouse, demeurant ensemble à Marseille.

Le fonds de commerce de Café, connu sous le nom de

Café de Provence

qu'il exploitait à Sisteron, dans un immeuble portant le numéro 9 de la rue de Provence.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au dixième jour après la seconde publication, à Sisteron, en l'Etude de Me BUES, Notaire, ou il a été fait élection de domicile.

Pour première insertion :
BUES, notaire.

BANQUE des ALPES
Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Dépôts de fonds avec intérêts

Crédit Lyonnais
Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37
Bureaux rattachés à SISTERON, téléphone 113, ouvert les mercredi, samedi et jours de foire. Les MEES ouvert le Jeudi
Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Pour vos Assurances consultez le
LLOYD DE FRANCE
INCENDIE et ACCIDENTS
Compagnie Annonyme Française
d'ASSURANCES et de REASSURANCES
contre tous risques terrestres
Agence Générale, **A. ALIBERT**, taxis Sisteron

HERNIE

M. GLASER, 44, Bd Sébastopol. La plus ancienne maison du monde. 70 années de succès. L'expérience la plus éprouvée. Les procédés les plus modernes.

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M. GLASER qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE, 4 mars, hotel Boyer-Mistre
SISTERON 5 mars, hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, 6 mars, hôtel des Voyageurs.
MANOSQUE, 7 mars de 9 à 3 h. hôtel Pascal.

CHUTES MATRICE et tous organes, varices, orthopédie
GLASER, 44, Bd SEBASTOPOL, PARIS

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Avenue de la Gare - SISTERON

Etablissements

François JOURDAN & Marcel FIASTRE

Ventes - Achats - Echanges - Accessoires

Agents Officiels **Ford**

Concessionnaires : **MATHIS**

Dépannage Téléphone 32 et 64

Atelier de réparations mécaniques de tous genres
Rectifications glaçage mécanique de cylindres
Travaux de tour -:- Usinage de Pistons
Rectifications de vilebrequins
Réglage et fournage de bielles
Allésage en ligne de paliers de carter

Rectification et alésages de cylindres tous moteurs tracteurs, moteurs automobiles, moto, industriels
Usinage de toutes pièces mécaniques et détachées
Révision générale de voiture devis sur demande
Tous travaux garantis
Stocks de pièces détachées de toutes les marques

Remorquage Téléphone 32 et 64

La seule maison de la région organisée pour l'exécution irréprochable et rapide de tous travaux concernant le moteur automobile.

la plus jolie

le Coach

RENAULT

qui a connu un succès sans précédent sur les PRIMASTELLA et NERVASPORT

se monte également maintenant sur nos modèles légers "4 cylindres"

MONAQUATRE 8 CV Coach grand luxe. Frs **23.700**

PRIMAQUATRE II CV Coach grand luxe. Frs **25.400**

Ce modèle PRIMAQUATRE comporte le moteur à suspension amortie et la boîte de vitesses sychronisée.

Le Coach Renault présente les caractéristiques suivantes :

— ligne extrêmement basse et élégante
— nouvelle carrosserie profilée avec formes arrondies.
— deux larges portes donnant accès à l'intérieur
quatre places spacieuses très confortables.
— équipements, garnitures et accessoires de grand luxe.
glaces de sécurité partout

RENAULT PRÉSENTE ÉGALEMENT :

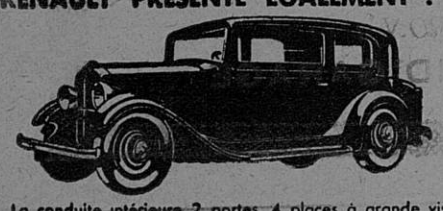

La conduite intérieure 2 portes, 4 places à grande visibilité sur Monaquatre 8 CV, depuis **17.400** sur Primaquatre, depuis **19.100**

Les MONAQUATRE et PRIMAQUATRE RENAULT voitures légères mais robustes, munies d'un moteur à surpuissance mais à régime lent, donc consommant peu d'essence et d'huile, possèdent les qualités de résistance et de durée propres à tous les véhicules Renault

Tous nos modèles sont vendus à crédit par nos Agents avec le concours de la D.I.A.C., 47 bis, avenue Hoche, PARIS

RENSEIGNEMENTS ET ESSAIS GRATUITS 53-53-60, CHAMPS ELYSEES A NOS USINES A BILLANCOURT ET CHEZ TOUS NOS AGENTS

Maladies de la Femme

" LE RETOUR D'AGE "

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY [illegible] Laboratoires Mag DUMONTIER, à Rouen [illegible] dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } [illegible]

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer !!

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE - MAROQUINERIE

Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite - Sisteron

IMPRIMÉS
pour Commerce et Administrations

Affiches de tous formats

CARNETS DE POCHE

Articles Photographiques

CHANSONS ET MUSIQUE

CAHIERS
PAPIER DE PREMIER CHOIX

LIVRES
SCOLAIRES ET ROMANS

ARTICLES
POUR LA
PEINTURE et le DESSIN

ARTICLES DE PECHE

Fournitures Scolaires et de Bureaux

Registres et Copies lettres - Classeurs

Cartes Postales Illustrées

ENCRES POUR
BUREAUX, STYLOGRAPHIQUES ET A TAMPONS

Cartes Routières - Guides

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON